L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 11 OCTOBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 11 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, rue Bourgogne No 143, entre Tacloue et St Pierre, outils de forgeron, de charrons et charrettes.

Par Vincent & Co. aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—150 rouleaux tapis.

Par A. Marks, Levy & Co., à leurs salles d'encan, No. 32 rue des Magasins—Habillements, lingerie, chapeaux, valises, etc'

Le Manifeste de M. Thiers.

Nous avons lu et relu attentivement le travail de l'illustre homme d'Etat que la France vient de perdre et l'impression générale qui nous en est restée est que ce travail n'est en réalité qu'une défense de la politique et des idées de M. Thiers, de la république de M. Thiers et nullement une défense des 363, auxquels il n'est pas même fait allusion.

M. Thiers ne dissimule pas les craintes que lui inspirait cette Chambre nouvelle dont "l'éducation était à faire," qu'il faisait "familiariser avec les énormes chiffres du budget," mais quand il félicite cette Chambre d'avoir su écarter l'impôt sur le revenu, maintenir la durée du service militaire, accroître la dotation de l'Eglise, etc., il ne glige de dire que ce résultat a été dû à l'union du centre gauche aux droites contre les gauches, c'est-à-dire contre la majorité des 363 qui voulaient l'impôt sur le revenu, la diminution de la durée du service militaire, la réduction du budget des cultes, etc.

Il en a été de même sur toutes les autres questions ; ce n'a été que grâce au déplacement de la majorité que l'on a évité des votes radicaux. Mais que les 363 reviennent 400 et les idées que M. Thiers félicite l'ancienne chambre d'avoir repoussées, prévaudront dans la nouvelle.

A propos des rapports entre les deux chambres, M. Thiers laisse échapper cet aveu précieux "le Sénat avait raison". Combien y en a-t-il parmi les 363 qui pensent comme lui ? La vérité est que les idées gouvernementales de M. Thiers le rapprochaient beaucoup plus des droites que des gauches.

L'auteur du manifeste passe sons silence plusieurs des reproches faits à l'ancienne majorité, l'esprit de parti qui la poussait à invalider avec une partialité révoltante les élections de ses adversaires, ses attaques contre les ministères républicains Dufaure et Simon, son refus persistant de voter le budget.

Il est entièrement muet sur les causes qui ont amené la chûte du ministère Simon, le vote sur le rappel de la loi Dufaure sur la presse, et la nouvelle loi municipale. M. Thiers n'a pas un mot de défense pour M. Jules Simon. Mais en revanche, il s'étend longuement sur monsieur Thiers lui-même. Il explique pourquoi il n'a pas fait la monarchie et justifie sa démission. "Il censure avec raison la tentative de restauration monarchique qui a eu lieu en 1873.

N'oublions pas de constater que M. Thiers déclare qu'il faudrait "*résister énergiquement* à une Chambre qui se laisserait entraîner au radicalisme tel qu'il le définit, mais ce radicalisme, il l'oublie trop, est précisément l'évangile politique de la moitié de ses alliés, les 363, et M. Thiers ne s'explique pas sur le caractère de cette résistance énergique à opposer au radicalisme.

Ce qu'il dit du personnel anti-républicain avec lequel on vent administrer, est en contradiction avec sa propre pratique, lorsqu'il était chef de l'Etat, car alors les gauches lui reprochaient de gouverner avec le personnel de l'Empire que M. Thiers préférait à celui du 4 septembre.

On remarque que le manifeste s'abstient soigneusement de s'attaquer au maréchal-président et aux ministres. Il fait le procès aux monarchistes et aux impérialistes et au lieu de discuter la position prise par le gouvernement, il combat les théories extrêmes émises par des journaux ultras de la légitimité ou de l'Empire. C'est un procédé commode, car ainsi M. Thiers a facilement raison, mais c'est changer le véritable terrain du débat.

Dans sa thèse sur la bonne et la mauvaise république, M. Thiers défend la république de M. Thiers et il attaque celle du 16 mai, mais il a soin de ne pas dire un mot de la "mauvaise république" que redoutent les conservateurs, de la république gambettiste ou pire encore.

Ses critiques sur les procédés du ministère du 16 mai, ont plus de fondement. Mais quand M. Thiers parle du "crime de l'état de siège," alors qu'il n'est pas question d'une pareille mesure, il fait de la sensation et il oublie encore que sous sa présidence, les élections se faisaient dans 49 départements sous l'état de siége.

Nous avons été étonnés de trouver dans le manifeste l'argument tiré de l'opinion de l'Europe. Helas ! en Europe personne ne désire voir la France reprendre son rang et son prestige et il n'y a rien de sincère dans les opinions exprimées par les gouvernements en faveur du maintien de la république. Un gouvernement dirigé par M. Thiers ou par le maréchal Mac Mahon peut encore inspirer du respect, mais que le pouvoir passe aux mains des républicains de la veille, et la république française, il serait puéril de le nier, sera un objet de suspicion et d'inquiétude pour les gouvernements monarchiques de l'Europe et sa voix ne pèsera plus d'aucun poids dans les conseils des grandes puissances.

Dans les résultats qu'a produits l'esprit de résistance, M. Thiers a oublié d'en citer un. La réunion de la rue de Poitiers, dont il était l'âme en 1851, avait réussi à faire voter une loi qui abolissait le suffrage universel, et le résultat a été le coup d'Etat du 2 décembre 1851 suivi de l'établissement du second Empire.

Tout en combattant ceux qui prétendent sauver la France du radicalisme, M. Thiers a bien soin de prendre lui-même ses précautions contre ses dangereux alliés. Il répète dans sa conclusion "faisons la république honête, sage, conservatrice qui n'est pas impossible," et il prend la précaution de définir la manière dont la souveraineté doit s'exercer.

Sur ce point, M. Thiers est en désaccord formel avec l'école des républicains de la veille, dont l'idéal est une seule Chambre souveraine, élisant le chef du Pouvoir exécutif et pouvant le révoquer à son gré. Le "concours d'une seule Chambre, dit le manifeste ne suffirait pas" Il met donc le Sénat sur le même pied que la Chambre, mais lorsqu'il ajoute qu'après les élections qui suivent une dissolution "le litige est vidé et que la résistance à la volonté de la nation serait une résistance à la Constitution même" il se met en contradiction avec les principes posés par lui. Il y a dans ce passage du manifeste des phrases qui semblent donner raison à la supposition faite que le manuscrit de M. Thiers a été révisé après sa mort.

En résumé, le manifeste est un programme de république conservatrice auquel les conservateurs ralliés à la république n'auraient pas d'objection sérieuse à soumettre, mais qui ne saurait convenir ni aux partisans d'une restauration monarchique ou impérialiste, ni aux républicains tels que MM. Gambetta et Grévy, ni encore moins aux intransigeants et aux radicaux. Entre ce programme et celui souscrit à Belleville en 1869, par M. Gambetta, il y a un abîme, et le grave tort de M. Thiers a été, à la suite du 16 mai, d'avoir consenti à une alliance qui donnait le change à l'opinion publique et risquait de faire triompher "cette conception de l'esprit démocratique" qu'il qualifie de radicalisme et qui est si contraire à ses propres idées.

Le défaut capital de son manifeste est de laisser subsister le malentendu, en faisant croire que le pays est appelé à se prononcer exclusivement entre la "république de M. Thiers" et la coalition des partis monarchiques qui veulent renverser la république.

M. Thiers, il est vrai, se croyait appelé à revenir au pouvoir et il comptait faire prévaloir sa république conservatrice. C'était une illusion qui exposait la France à un grave danger.

Aujourd'hui, l'auteur du manifeste est mort, et son adresse aux électeurs est publié par M. Mignet, son ami, étranger aux luttes des partis, à titre de document historique posthume. Ce n'est plus le programme d'un parti ; car il ne saurait convenir aux 363, à peine une cinquantaine d'entr'eux l'endosseraient-ils.

Le Manifeste du maréchal MacMahon reste donc sans autre réponse que l'adresse de M. Gambetta, celle des sénateurs de gauche et le manifeste radical. La seule république conservatrice à laquelle puissent se rallier ceux qui partagent les idées de M. Thiers, c'est celle du maréchal MacMahon. Ils peuvent se trouver d'accord sur le terrain de la Constitution avec tous ceux qui redoutent l'avènement du radicalisme.

Grande victoire démocratique dans l'Ohio.

La victoire des démocrates dans l'Ohio déjà annoncée hier se trouve amplement confirmée. Les démocrates ont élu le gouverneur par 20,000 voix de majorité et ils auront, dit l'*Enquirer*, une majorité de 25 voix dans les deux chambres réunies de la Législature, ce qui assure l'élection d'un démocrate au Sénat des Etats-Unis.

Cette première victoire en laisse présager d'autres qui achèveront la déroute du parti républicain qui a fait tant de mal au pays et causé une si profonde démoralisation.

MANIFESTES.—Nous publierons demain une adresse du comité de la droite en France aux électeurs, et le manifeste et le programme de la démocratie républicaine socialiste de la Seine. Nous n'avons pas encore le texte de l'adresse des gauches sénatoriales.

CONCERT A L'ÉGLISE ST. VINCENT DE PAUL.—Les principaux artistes de la Nlle Orléans donneront samedi, 20 octobre, dans l'église de St. Vincent de Paul, 3e district, un grand concert que dirigera le professeur G. Collignon. Le programme est admirablement composé. Le prix du billet est de 50 cts seulement.

☞ Le train d'excursion du dimanche à $1 00 de la Nouvelle-Orléans à McComb City et retour, sur le Chemin de Fer de Jackson, fera son dernier voyage dimanche 14 octobre, après quoi il sera discontinué.

LIQUEURS—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr Chas. Lacoume, rue St. Charles No 53, qui vend en gros et en détail des liqueurs tout à fait supérieures, et qui est ici le seul agent accrédité pour la vente du fameux "Baker Rye" et du vieux "Kellar Bourbon," les deux ayant été distillés expressément pour lui. Les consommateurs peuvent, du reste, avoir un avant goût de ces liqueurs à la barre de l'hôtel St. Charles qui est exploitée par Mr Lacoume.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à très bas prix chez Hy. J. Montagnet.

M. Thiers aux électeurs du 9ème arrondissement de Paris.

(Voir l'ABEILLE d'hier.)

Forcés par la nécessité, les partis coalisés ont concédé la république en principe, mais ils ont voulu se réserver le pouvoir en fait, et nous avons eu, je le répète, une Constitution républaine avec un personnel de gouvernement antirépublicain.

Toute notion a le droit de se donner le gouvernement qui lui convient et, quand elle l'a institué, elle a le droit d'exiger que ce gouvernement soit loyalement servi. Personne n'est obligé de servir un gouvernement qui déplaît; mais si on accepte, il en résulte des devoirs et des droits. Tant que ce gouvernement, il faut les remplir fidèlement, avec le désir de le faire réussir et non de le renverser. Tout le monde, certainement, a le droit de prétendre aux fonctions publiques, de quelque parti, de quelque origine qu'il soit; il faut même souhaiter que des hommes expérimentés, anciens serviteurs de l'Etat, continuent à le servir dans toutes les conditions de le servir loyalement.

On rappellera qu'à Bordeaux nous étions d'anciens monarchistes qui servions la république. Cela n'était pas vrai pour tous. D'ailleurs, nous avions été demandés, nous n'étions pas venus ; sans qu'on nous appelât, et nous servions par pure bonne volonté, parce que notre présence rassurait les populations alarmées, et qu'en nous étions convertis à la nécessité de la république.

Des serviteurs semblables, j'en souhaite et beaucoup à la république, et, de ceux qu'ils viennent, ils ne seront que les bienvenus s'ils sont sincèrement décidés à contribuer à l'œuvre commune, laquelle, si elle réussit, sera le bonheur de la France et non son désastre.

Donc, la question du 16 mai peut se résumer ainsi tout entière :

Faut-il vouloir la république, et si on veut la république, faut-il la constituer d'une manière sûre, avec des hommes qui veuillent la faire réussir ?

Il n'y a pas d'autre question que celle-là.

Eh bien ! je demande à tout homme de bonne foi, à quelque parti qu'il appartienne, si on pourrait aujourd'hui élever au trône M. le comte de Chambord, avec ses opinions qu'il professe et le drapeau dans lequel il s'enveloppe, ou si on espère un jour le faire accueillir après qu'il aura modifié sa manière de penser ? Nous le respectons trop pour le croire.

Je ne parlerai pas des princes d'Orléans, qui ne veulent être mentionnés qu'à la suite de M. le comte de Chambord, et à qui il n'est pas venu à l'esprit de demander si on pourrait aujourd'hui présenter à la France M. le Prince impérial qui, tout innocent qu'il est des malheurs de la France, les lui rappelle si vivement qu'elle en détourne encore.

Personne n'osera me dire oui ; et, en effet, tous les amis de ces prétendants remettent à d'autres temps le jour où l'on pourrait agir pour eux, et ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est qu'ils ne tentent rien, malgré l'indulgence assurée à tous les partis monarchiques.

Or, jusqu'à ces temps plus ou moins éloignés, que fera la France ? La France attendra que ses futurs maîtres soient prêts ; que l'un soit converti à d'autres idées, qu'un autre soit plus avancé dans la ligne de successibilité, qu'un troisième ait achevé son éducation ; et jusque-là tout sera en suspens, commerce, industrie, finances, politique de l'Etat. Comment proposer, en effet, à des industriels d'essayer de grandes entreprises industrielles, à des financiers de consentir des emprunts avec une nouvelle catastrophe en perspective, et à des cabinets de nouer des relations ou des alliances, avec la crainte de voir de nouveaux personnages, un nouvel esprit diriger la politique française? Oserait-on tenir ce langage à une grande nation que l'Europe a tant admirée dans sa gloire, qu'elle a admirée encore dans ses malheurs, en la voyant si prompte à revivre, à grandir, si sage surtout en présence des provocations auxquelles elle a été tentant de sang-froid et de paisible fermeté?

Des hommes qui, parce qu'ils se disent monarchistes, croient avoir le secret des calamités, prétendent qu'on désire leur règne et que la France alors recouvrera sa considération et des alliances. Eh bien! disons à ces hommes qui croient connaître l'Europe et qui ne l'ont pas la première idée, qui ici prêtent leur préjugés, leur ignorance, que l'Europe prend en pitié leurs prétentions et leurs espérances, et les blâme d'avoir jeté leur pays dans ce trouble, au lieu de l'organiser dans la forme aujourd'hui possible.

Cette Europe, elle était sous des princes absolus ; et, reconnaissant la marche des temps, elle s'est organisée sous des princes constitutionnels; elle s'en est très bien trouvée; elle comprend que la France a pu, trois dynasties tombées, se prêter à la république, qui depuis six ans l'a tirée de l'abîme où ces monarchies l'avaient précipitée; elle a vu notre prestige militaire un moment atteint, un nouveau prestige renaître, défini de l'inépuisable vitalité d'un pays abattu, relevé tout à coup et donnant au monde un spectacle inoui de ressources de tout genre, à ce point que la France, après Reichshoffen, après Sedan, après Metz, a reparu grande encore. C'est sous la monarchie qu'elle était tombée, et c'est sous la république qu'elle a pu se relever. Elle se relèvait, en effet, et ce sont les partis monarchiques qui la troublent de nouveau dans son travail de reconstitution. Et si c'est la considération de l'Europe qu'on recherche, qu'on écoute cette Europe, qu'on écoute son jugement

C'est pourquoi nous insisterons toujours et nous demanderons s'il y a une autre alternative que celle-ci ; ou monarchie, monarchie impossible parce qu'il y a trois prétendants et un seul trône ; ou république, république difficile sans doute, non à cause de elle même, mais à cause des partis monarchiques qui la troublent, et néanmoins possible sous la protection de l'immense majorité des citoyens.

C'est donc à cette immense majorité des citoyens à s'entendre, à s'unir et à opposer leur volonté à tous ceux qui empêchent l'établissement du seul gouvernement possible.

La monarchie aujourd'hui, après les trois révolutions qui l'ont renversée, c'est la guerre civile immédiate, si on la fait aujourd'hui ; à deux ans, trois ans de date, si on la remet à cette époque.

La république, c'est un équitable partage entre tous les enfants de la France du gouvernement de leur pays, en proportion de leurs forces, de leur importance, de leurs mérites, partage possible, praticable, sans exclusion d'aucun d'eux, excepté de ceux qui annoncent qu'ils ne veulent la gouverner que par la révolution.

La république, c'est la nécessité ; car tout homme qui ne sera ni aveugle ni menteur sera obligé de convenir que, seule, elle est possible, après tout ce qu'on a vu en octobre 1873, et aujourd'hui après mai 1877.

Nos adversaires nous diront peut-être que nous les calomnions en prétendant qu'ils ne veulent pas de la république.

Non, nous ne pouvons pas croire qu'ils se disent calomniés.

Quoi ! ils se diraient ralliés à la république, lorsque leurs discours d'autrefois, leur langage d'aujourd'hui, leurs confidences de tous les jours, leur polémique dans les journaux qui les représentent, les déclarent les uns légitimistes, les autres orléanistes ou bonapartistes ; lorsque, consentant à servir la république, ils ne daignent pas la nommer ; lorsqu'un magistrat municipal, recevant le chef de l'Etat avec le respect qui lui est dû, et lui disant que les populations seront charmées de lui montrer leur attachement pour les institutions républicaines, lorsque ce magistrat est destitué pour ce langage et renvoyé auprès de son prédécesseur destitué la veille pour un péché assez semblable ? Non, nous défions nos adversaires de se dire républicains ; nous le voudrions croire, parce qu'ils se rallieraient ainsi à la seule solution qu'on puisse espérer dans le chaos où nous vivons. Nous le voudrions ; mais ils ne s'exposeront pas au démenti qui éclaterait de toutes parts s'ils osaient se déclarer républicains.

D'autres diront peut-être qu'ils accepteraient la rigueur la bonne république, mais qu'ils ne veulent pas la mauvaise.

Eh ! oui ! nous sommes de leur avis : il faut être pour la bonne, et pas pour la mauvaise; et aucun de nous n'en demande une autre. Mais quand donc a-t-il été question de la mauvaise? Quoi ! on a cité elle montrée, cette mauvaise république? Est-ce lorsque, à Bordeaux, Versailles, Paris, au milieu de désastres sans exemple, au milieu des ruines, elle refaisait un gouvernement, une armée, des finances, écrasait l'anarchie, rétablissait le respect des lois, payait l'énorme rançon du pays, affranchissait le territoire, rendait la France à elle-même ? Etait-ce la mauvaise république, celle-là ? Et depuis, encore, lorsque, au milieu de difficultés de tout genre suscitées par ses adversaires, cette république contredite, tiraillée, dirigée cependant par des ministres républicains, apaisait les populations, et, sans pouvoir satisfaire tous leurs vœux, leur procurait une vie tolérable de février 1876 à mai 1877, était-ce une mauvaise république celle-là ? Vous pouvez en juger en comparant l'année 1876 à l'année 1877 ; et demandez-en des nouvelles à l'industrie, au commerce, à toute l'Europe témoin de ces assertions; et tous vous répondront et vous diront quelle différence il y a entre la bonne et la mauvaise république, car ils ont pu les comparer.

Oui, la mauvaise république, vous nous l'avez fait connaître au 16 mai ! Gênée sans doute la veille, inquiétée par vos menaces, la république était cependant active encore, laborieuse, paisible, à l'abri d'une légalité respectée et de la soumission imposée aux partis. Et le 16 mai, quel spectacle !

Les auteurs du 16 mai répondent : Nous convoquons le pays pour qu'il fasse connaître sa volonté.

Ce serait le moment de lui laisser la liberté d'exprimer sa pensée, et d'abord de l'exprimer le plus promptement possible ; car un tel état de crise n'est jamais trop court. Tandis que tous les gouvernements n'ont jamais pris plus de vingt ou trente jours, et une seule fois soixante, on prend d'abord les trois mois que le texte légal autorise ; à ces trois mois on ajoute, par une extension manifestement illégale, un nouveau délai ; et enfin, au lieu de laisser parler le pays en toute liberté, puisqu'on le consulte, on fait le contraire, par un monstrueux démenti donné à toutes les règles.

Ce ne sont pas seulement les principes essentiels du régime républicain qui sont tous violés ; ce sont les plus incontestables principes du droit public chez les peuples libres, qu'ils vivent en république ou sous le gouvernement d'un roi. Dans tout Etat libre, le premier jour où on consulte la nation, et d'un interrogatoire que l'Europe a tant admiré dans le temps de le voter, le budget n'en sera pas moins perçu. Voilà ce qu'on publie impudemment, c'est-à-dire la violation de tous les principes de la république, de la monarchie, de tous les principes qu'on ne nie plus, même à Constantinople. Il n'y manque que les violences envers les personnes, et elles n'y manqueraient pas, si, comme on a osé le proposer, on ajoutait le crime —il faut appeler les choses par leur nom, —le crime de la mise en état de siége, c'est-à-dire la France soustraite pour quelque temps à la juridiction des conseils de guerre.

Telle est, je le répète, la république, non des républicains, mais des antirépublicains. Celle-là est à eux, et à eux seuls.

Quelle est l'explication d'un pareil égarement ? Celle-ci, que j'entends donner depuis plus d'un demi-siècle : la France périt, va périr, il faut la sauver ! Mot fatal, avant-coureur de toutes les fautes de gouvernements tombant en démence avant de tomber en ruines.

Hélas ! si le mot était vrai, combien de fois déjà la France n'aurait-elle pas péri ! Si souvent elle a été troublée, si souvent elle a souffert, elle n'a pas péri ; mais ont péri ceux qui prétendaient vouloir la sauver : ils ont pu l'entraîner avec eux dans l'abîme ; mais elle s'est relevée avec le secours d'honnêtes gens qui, après l'avoir vainement avertie du péril où on la précipitait, n'en pût pas moins tout fait pour l'en arracher.

Et, à ce sujet, je supplie les vrais conservateurs, honnêtes gens que je ne connais pas, de ne pas se laisser tromper par ceux qui ont aujourd'hui la parole, je les supplie de se rappeler toutes les occasions où ils se sont écrié : La France périt, sauvons-la, et, pour la sauver, résistons, résistons !

On a résisté, qu'est-il arrivé ? Sous Charles X, sous Louis-Philippe, sous Napoléon III, on n'est écrié ; Résistons !

Que demandait-on sous Charles X ? De reconnaître que le roi ne pouvait rien sans la Chambre, c'est à dire sans le pays. On a résisté jusqu'aux fameuses ordonnances. La France n'a pas péri ; c'est la royauté de Charles X qui a péri, et tous les principes parlementaires qui été consacrés à la fois par la Charte de 1830. La France a souffert sans doute ; mais elle a bientôt refleuri, et sa prospérité semblait devoir durer longtemps. Malheureusement on avait négligé un point. Le cens électoral était trop restreint. Deux cent mille électeurs représentaient 37 millions de Français. L'évidence saisissait tout le monde, et on disait que 200,000 citoyens ne pouvaient prétendre être la France tout entière. On a demandé une modeste réforme qui aurait donné 80 ou 40,000 électeurs de plus. Sur le champ, ce cri a retenti : la France va périr si on ne résiste à la révolution qui l'entraîne ! On a résisté ; la révolution de 1848 a éclaté, et nous avons eu le suffrage universel, c'est à dire 8 à 9 millions d'électeurs. La France n'a pas péri cependant.

La royauté constitutionnelle, qui aurait pu nous donner une sage liberté, a péri ; et la France, après avoir souffert, car toute révolution fait souffrir, la France s'est relevée, a traversé trois années d'agitation, de désordre, qui l'ont conduite à Napoléon III. Celui-là n'a pas hésité, et, pour sauver la France, toutes les libertés nous ont été enlevées à la fois. La Constitution impériale de 1804 a été rétablie ; plus de presse, plus de discussion parlementaire ; tous les ans, quinze jours de budget pour toute session, et puis silence ! L'empereur seul gouvernait ; l'empereur seul ! Toutes les libertés étaient dans ses mains, qui, malgré lui, s'ouvrirent un jour.

Toutes les libertés lui échappèrent. Elles l'auraient sauvé peut-être ; mais on s'écria aussitôt : La France va périr ! et il chercha alors instinctivement dans la guerre un refuge contre les libertés naissantes. Cette fois, la France a bien failli périr. Elle n'a été que démembrée ; elle a été obligée d'abandonner à l'ennemi victorieux une part énorme de ses richesses. Mais, enfin, elle est sauvée, et, après avoir essayé de refaire la monarchie absolue, elle a établi la république.

La France n'a pas péri : mais trois régimes ont péri, et, à chaque renversement qu'elle a dû subir, elle a été obligée d'abandonner à l'ennemi victorieux une part énorme de ses richesses. Mais, enfin, elle est sauvée, et, après avoir essayé de refaire la monarchie absolue, elle a établi la république.

La France n'a pas péri : mais trois régimes ont péri, et, à chaque renversement qu'elle a dû subir, elle a été obligée d'abandonner à l'ennemi victorieux une part énorme de ses richesses. Elle s'est développée sans cesse en recherchant le plus grand possible et tantôt à l'effroi, tantôt à l'admiration du monde, et toujours à son imitation !

Je supplie les honnêtes gens, très honnêtes gens, instruits, plus instruits qu'éclairés, malheureusement promptes à s'alarmer, de regarder ce tableau de chûtes successives et de réfléchir.

Le torrent dévastateur, suivant eux, devant lequel ils s'écrient consternés depuis la France va périr, qu'il faut résister, ne serait ! ni ce grand siècle qu'on appelle le dix-neuvième, et qui entraîne l'humanité tout entière ? Ce dix-neuvième siècle, qui l'a fait ? Ce n'est pas nous, pas plus que nous n'avons fait le seizième, d'où sont sortis Bacon et Descartes, c'est-à-dire la philosophie moderne; le dix-septième siècle, siècle de Pascal, de Bossuet, de Newton, de Leibnitz; le dix-huitième enfin, d'où sont sortis Montesquieu, Voltaire, Rousseau, le grand Frédéric, et cette grande philosophie française qui, appliquant l'esprit humain à rechercher les lois de la société a détruit les monarchies féodales, et qui, appliquant la science au bien-être de l'homme, a donné à l'Europe et aux deux mondes " les droits de l'homme" ; non pas l'égalité des conditions, mais l'égalité des droits, moyen de consolider l'égalité des conditions autant qu'elle est possible ; qui a affranchi les serfs de Russie, les nègres d'Amérique, qui a donné la vapeur aux hommes, la liberté de penser, la liberté de conscience à tous les peuples; qui a ouvert aux regards de l'homme les sphères célestes et révélé à Laplace le secret du système du monde. Et ne serait-ce pas un véritable anachronisme que cette folle résistance à des progrès dont l'humanité entière a tant profité, et dont la France a eu l'honneur de donner le signal; car elle a marché, le flambeau du génie à la main, à la tête de l'humanité ?

Eh bien ! après tant de ruines, n'est-il pas temps de s'interroger, de réfléchir, et de se demander si ce n'est pas de la marche de l'humanité que l'on a peur, si ce n'est point à elle qu'on résiste follement ?

La France n'a pas péri ; mais trois monarchies ont péri. Leurs débris couvrent le sol ; leurs héritiers, se relevant, se mençant, veulent se disputer des ruines. Ces débris de pierre seront brisés, le gouvernement de tous, au profit de tous, et répétons partout cette vérité :

La monarchie n'est pas possible ; elle serait pour conséquence immédiate un prochaine la guerre civile.

Faisons donc la république, la république honnête, sage, conservatrice, qui n'est pas impossible ; car elle commencant les débris intéressant des monarchies détruites sont venus la troubler et faire retentir à nos oreilles des menaces insensées et criminelles ; et vous, électeurs, à ce cri retentissant de guerre civile, vous, vous, vous